

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006



**AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE**



Armancourt  
544 habitants  
Maire : Joël François

Bienville  
596 habitants  
Maire : Thierry Hochet

Choisy-au-Bac  
3 723 habitants  
Maire : Jean-Noël Guesnier

Clairoux  
2 013 habitants  
Maire : Laurent Portebois

Compiègne  
43 380 habitants  
Maire : Philippe Marini

Janville  
700 habitants  
Maire : Sadi Guerdin

Jaux  
2 135 habitants  
Maire : Christian Navarro

Jonquières  
543 habitants  
Maire : Jean-Jacques Carluy

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

---

# SOMMAIRE

	<i>pages</i>
Éditorial	7
L'ARC	
La 15 <sup>ème</sup> commune de l'ARC	8
INNOVATION	
Un pôle de la chimie verte	10
ECONOMIE	
Parc d'activités et accueil des entreprises	12
EMPLOI	
Des outils pour l'emploi	17
GRANDS PROJETS	
Le canal Seine-Nord	19
La rocade nord-est	20
Le nouveau pont urbain	21
URBANISME	
Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)	24
Politique de l'habitat	25
HABITAT	
Nouveaux quartiers et centre-bourgs	26
TRANSPORTS	
TIC et Allotic	30
ENVIRONNEMENT	
Collecte et traitement des déchets	32
L'eau	33
Assainissement	34
La prévention des inondations	36
Paysages et pistes cyclables	38
L'ARC EN CHIFFRES	40
FINANCES	
Le compte administratif 2006	41
Les investissements 2006	42
Les membres du Bureau et les présidents de commissions de l'ARC	43
Le Conseil d'agglomération de l'ARC	44
Les services de l'ARC	46





## EDITORIAL

Ce rapport d'activité de l'ARC vous propose comme chaque année un tour d'horizon des activités de la communauté d'agglomération.

2006 a vu l'arrivée de Bienville, 15<sup>ème</sup> commune de l'agglomération.

L'année a également été marquée par des événements importants : l'ouverture de la maison de l'emploi et de la formation, l'installation de plusieurs entreprises dans nos zones d'activités, l'inauguration de la piste cyclable Choisy-au-Bac-Carandeu...

Des chantiers ont démarré comme ceux des bassins d'orage de Compiègne. Une opération intercommunale d'amélioration de l'habitat a été lancée.

Avec les plans locaux d'urbanisme, la concertation sur le nouveau pont urbain et le projet de coeur d'agglomération et la réflexion sur l'aménagement du plateau de Margny, c'est l'avenir de notre agglomération qui se dessine. Les pages qui suivent vous permettront de mieux connaître le travail accompli par l'ARC en 2006.

**Philippe Marini**  
Sénateur-Maire de Compiègne  
Président de l'Agglomération  
de la Région de Compiègne



## La 15<sup>ème</sup> commune de l'ARC

Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, Bienville est devenue la 15<sup>ème</sup> commune de l'Agglomération de la Région de Compiègne. 596 Bienvillois et Bienvilloises ont rejoint les quelque 72 000 habitants de l'ARC.

Bienville s'était jusqu'ici tenue à l'écart de toute intercommunalité tout en travaillant depuis longtemps avec d'autres communes pour la préservation et la mise en valeur du Mont Ganelon, pour la protection de l'Aronde ou encore pour le collège de Margny.

Située à 5 km de Compiègne, Bienville appartient à son bassin de vie immédiat. Il était donc logique qu'elle rejoigne l'intercommunalité compiègnoise. Elle fait aussi partie du canton de Compiègne Nord, dont toutes les communes appartiennent désormais à l'ARC.

Cette petite commune a de nombreux projets qui demandent des moyens importants : l'assainissement tout d'abord, l'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs, et, à plus long terme, le développement du centre-bourg. L'ARC, qui met en commun les moyens de ses membres, va lui permettre de les réaliser. De son côté Bienville apporte à l'agglomération un espace rural préservé qui, dans les années à venir, pourra connaître un développement mesuré et équilibré.

Avant l'arrivée de Bienville, 47 conseillers désignés par les conseils municipaux siégeaient au conseil d'agglomération. Ils sont aujourd'hui 50. Thierry Hochet, maire de Bienville, est vice-président de l'ARC, comme chaque maire. Deux de ses adjoints sont conseillers suppléants de l'agglomération :

Hervé Ancellin et Christophe Demangeot. Les deux nouveaux conseillers titulaires sont Eric Hanen, maire-adjoint de Compiègne, et David Guérin, maire-adjoint de La Croix-Saint-Ouen.

Les quinze maires sont membres du Bureau de l'ARC. Chaque commune est représentée dans toutes ses commissions. Toutes peuvent ainsi suivre l'ensemble des dossiers.

**Un contrat de développement territorial** a été signé en octobre 2006 par les présidents du Conseil général de l'Oise et de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

D'une durée de trois ans, il établit un programme d'actions communes qui concernent le développement économique, l'assainissement, l'environnement, l'habitat, les infrastructures, le sport et la culture. Il associe également les deux collectivités à la création d'un syndicat mixte des transports collectifs et à la mise en œuvre d'un établissement public foncier.



**Eric de Valroger, conseiller général et vice-président de l'ARC, président de la Commission de l'Information et de la Communication :**



Depuis 2006, l'ARC s'est efforcée de communiquer davantage avec les entreprises. Lors des cérémonies de vœux, le Président de l'ARC a d'ailleurs tenu à mettre à l'honneur plusieurs chefs d'entreprises méritants et leur a remis symboliquement la médaille de l'ARC.

Chaque mois, nous avons organisé une réunion publique dans une commune différente. Cette nouvelle pratique permet aux élus de l'agglomération de présenter aux habitants des communes de l'ARC les réalisations de l'intercommunalité.

Un effort de communication particulièrement soutenu a été réalisé afin d'apporter toutes informations utiles sur les grands projets : le nouveau pont urbain et le projet de cœur d'agglomération, le bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac, l'extension des pistes cyclables...

ARC-Infos s'est ouvert aux communes en annonçant leurs manifestations. Nous pouvons constater que les élus viennent de plus en plus nombreux aux manifestations organisées dans les communes voisines. Les échanges intercommunaux se multiplient ce qui atteste de la bonne santé de notre intercommunalité !

**Robert Ternacle, maire de Le Meux, 1<sup>er</sup> vice-président de l'ARC délégué aux relations avec les administrations de l'État, du Département et de la Région, président de la Commission de l'Administration et des Finances :**



En dehors des dossiers courants, la commission a examiné en 2006 les grands projets : le 3<sup>ème</sup> pont, la rocade nord-est, le développement de l'UTC, le port fluvial de Longueil-Sainte-Marie, ainsi que de façon exhaustive les dossiers des zones d'activités, des nouveaux quartiers d'habitations et les équipements sportifs des communes.

Ce travail nous a permis d'établir une prospective budgétaire jusqu'en 2010 intégrant tous nos objectifs et nos ambitions.

Le budget 2007 est équilibré sans augmentation du taux de taxe professionnelle et le financement de nos projets serait assuré en maintenant le taux de l'impôt jusqu'en 2010.

Ces investissements, qui atteindront en 4 ans près de 90 millions d'euros, réduiront nos marges de manœuvre. Mais nous avons pu vérifier que nous sommes en mesure de les assurer.

Le développement de nos activités a bien sûr entraîné le développement de notre équipe. C'est aussi grâce aux élus mobilisés pour ces projets que nous pouvons faire preuve d'efficacité.

La 15<sup>ème</sup>  
commune  
de l'ARC

## Un pôle de la chimie verte

La chimie verte se développe depuis une quinzaine d'années comme un moyen de limiter la toxicité et la pollution liées aux activités chimiques traditionnelles. Un secteur dans lequel le Compiègnais est en pointe.



La chimie verte propose des produits et des procédés utilisant des matières premières renouvelables comme les végétaux (colza, lin ....) au lieu des dérivés du pétrole.

Les productions agricoles trouvent ainsi des débouchés autres qu'alimentaires : les biocarburants bien sûr, mais aussi de multiples autres applications comme la pharmacie ou l'industrie automobile.

Première région agricole d'Europe, Picardie et Champagne-Ardenne collaborent au sein du pôle de compétitivité à vocation mondiale Industries et agro-ressources (IAR) qui entend développer cette chimie reposant sur le végétal. Un des objectifs essentiels du pôle IAR est de valoriser la plante entière et de supprimer tout déchet. L'Université de Technologie de Compiègne (UTC) et l'ARC sont partenaires du pôle.

Celui-ci peut prétendre occuper, d'ici 2015, la place de leader sur le marché européen de la valorisation industrielle des agro-ressources. Ce qui permettrait de créer plusieurs milliers d'emplois et de former, chaque année, 5 000 étudiants du BEP à Bac + 5.

### En partenariat avec l'UTC

C'est pour renforcer son potentiel de recherche et de formation dans le domaine de la chimie verte que, début 2007, l'Université de Technologie de Compiègne a choisi d'accueillir sur son campus l'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM) jusqu'ici installée à Cergy Pontoise ainsi

que de se rapprocher de l'Institut Lasalle de Beauvais. Dès la rentrée 2008, 500 étudiants futurs ingénieurs chimistes seront formés à Compiègne. Ce renforcement des liens entre l'UTC et l'ESCOM, a reçu le soutien de la Région Picardie, du Conseil Général de l'Oise et de l'ARC en raison de son impact prévisible sur la croissance et les emplois.

Depuis la création de l'UTC, l'ARC soutient financièrement l'université, partenaire privilégié de ses projets de développement économique s'appuyant sur l'innovation.

Dans le cadre de la réflexion engagée sur l'avenir de l'UTC, l'ARC a aussi cofinancé une étude sur le devenir du patrimoine immobilier de l'université. Celle-ci porte à la fois sur la réhabilitation du pôle Benjamin Franklin et sur les besoins complémentaires de l'université compiégnaise. De nouvelles surfaces seront prévues pour l'UTC lors de l'aménagement des abords du nouveau pont urbain. Une extension du centre Pierre Guillaumat est également envisagée. L'UTC pourra ainsi développer ses activités de formation et de recherche.

A ceci s'ajoute la participation que va apporter l'ARC à la construction des 3 500 m<sup>2</sup> destinés à l'ESCOM et au réaménagement du Centre de transfert université-entreprises. Enfin l'agglomération prévoit la construction d'une résidence universitaire pour les nouveaux étudiants.

## Le Parc technologique des Rives de l'Oise : la reconversion d'un site industriel à Venette

L'agglomération a acquis en 2006 et va aménager l'ancien site industriel Akzo Nobel pour accueillir notamment les antennes compiègnoises des pôles de compétitivité Industries et agro-ressources et I-trans, ainsi que les projets de recherche et développement qui leur sont liés. Ce site couvre 9 ha, et présente de nombreux atouts. Situé au cœur de l'agglomération, au bord de l'Oise, desservi par la RN 31, voisin de l'usine Robbe-Novance (fabrication de Diester®) il possède déjà des aménagements de qualité.

Cette reconversion permettra, dans une agglomération où le foncier est rare, l'extension de Robbe-Novance et l'accueil de jeunes entreprises innovantes, à fort potentiel de développement issues notamment du Centre de transfert université-entreprises de l'UTC.

Le futur Parc technologique des Rives de l'Oise comprendra un hôtel de projets à vocation technologique de 1500 m<sup>2</sup>, dont 300 m<sup>2</sup> de laboratoires, des ateliers et plateformes d'essais et un restaurant inter-entreprises. L'ARC assume les coûts d'acquisition et d'aménagement des différents bâtiments existants, des des voiries et des réseaux, avec le concours financier de l'Etat, de la Région et du Département. L'association Compiègne Pôle Technologique assurera la gestion du site.

**Les pôles de compétitivité** réunissent entreprises, centres de formation et de recherche et collectivités territoriales pour mener ensemble des projets innovants. L'ARC et l'UTC participent à deux pôles à vocation mondiale : Industries et agro-ressources (utilisations non alimentaires des végétaux) et I-Trans (technologies propres destinées aux transports ferroviaire et automobile).

**Le pôle de compétitivité I-Trans** ambitionne de faire des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie, un pôle mondial de l'innovation dans les systèmes du ferroviaire et des transports terrestres. En 2006, les labellisations ont atteint le double des objectifs (24 projets d'innovation labellisés pour un budget de 50 millions d'euros). Le processus de financement est très engagé pour 18 projets.

## Un pôle de la chimie verte



## Parcs d'activités et accueil des entreprises

Les créations d'emplois sont en grande partie le fait de petites et moyennes entreprises locales.

Beaucoup choisissent les parcs d'activités de l'agglomération pour s'installer ou s'agrandir.



Le chantier de Picardie Sports aux Longues Rayes.

Depuis sa naissance, il y a plus de 30 ans, l'intercommunalité a aménagé 11 zones et parcs d'activités dont la diversité correspond à la diversité des besoins immobiliers des entreprises petites ou grandes, industrielles, artisanales ou de services. Les terrains une fois aménagés sont vendus à un prix inférieur à leur prix de revient afin de favoriser le développement des entreprises et des emplois. Ces parcs représentent aujourd'hui plus de 10 000 des 36 000 emplois de l'agglomération.

### Le Parc d'activités des Longues Rayes à La Croix-Saint-Ouen

Ce parc d'activités de plus de 12 hectares est destiné à des entreprises industrielles légères, artisanales ou de services. Avec 450 emplois, soit 20 salariés en moyenne par entreprise, il affiche "complet". Toutes ses entreprises emploient davantage de salariés que lorsqu'elles se sont installées. 2 sur 3 étaient déjà présentes dans l'agglomération. Ce transfert leur a permis de développer leurs activités.

### Les nouvelles entreprises :

#### De Leeuw

Spécialiste de mécanique, chaudronnerie et tôlerie industrielle, De Leeuw était installé à Pontpoint. L'entreprise a connu une croissance importante, passant de 38 à 54 salariés en trois ans. Aux Longues Rayes, elle dispose de locaux plus grands et mieux adaptés au développement de son activité. Cette nouvelle implantation la rapproche

aussi de clients importants installés dans l'agglomération. La Région Picardie, le Département de l'Oise et l'ARC ont aidé l'entreprise à acheter le terrain nécessaire en échange d'un engagement de création d'emplois.

#### Celamco

Grossiste en petit matériel électrique, Celamco réalise une grande partie de son activité à l'export (Maroc, Algérie, Pakistan). D'abord installée dans le centre bourg de La Croix-Saint-Ouen, l'entreprise a choisi les Longues Rayes pour développer son activité. Elle emploie aujourd'hui 4 salariés.

#### L'ARC au salon de l'immobilier d'entreprise

L'ARC a participé, en 2006, au SIMI, le salon de l'immobilier d'entreprise, sur un stand commun avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis. Ce salon qui comptait 325 exposants a reçu 11 000 visiteurs, principalement des décideurs parisiens et des professionnels de l'immobilier d'entreprise. Même si le bilan de cette 1<sup>ère</sup> participation est relativement modeste en terme d'impact direct, la participation régulière à des salons permet d'acquérir une visibilité au niveau national. C'est pourquoi, en 2007, l'ARC participera à nouveau au SIMI, cette fois sur le stand de la Picardie. La manifestation se tiendra du 28 au 30 novembre 2007 au Palais des Congrès à Paris.

**Picardie Sports**

Distributeur de supports publicitaires, Picardie Sports compte 6 salariés. L'entreprise se trouvait sur la zone du Lecuru à La Croix-Saint-Ouen. Son transfert aux Longues Rayes lui permet de disposer d'un bâtiment plus grand, plus fonctionnel. Une nouvelle extension est d'ores et déjà prévue.

**Marbrerie Fernandez**

Il s'agit d'une nouvelle entreprise de marbrerie, principalement funéraire, comptant trois à quatre personnes au démarrage.

**Pro industrie** : cette entreprise installant et vendant des systèmes de traitement d'air et de pompage compte 8 salariés.

Enfin, l'ARC a vendu des terrains à la commune de La Croix-Saint-Ouen pour l'installation de ses services techniques.

**Le Parc scientifique et tertiaire à La Croix-Saint-Ouen**

Ce parc de 23 hectares a été créé en 1992. Son environnement est inspiré de l'exemple anglo-saxon. Il accueille notamment les entreprises issues de l'UTC et les services centraux de grandes entreprises. Il compte aujourd'hui 21 entreprises et 400 emplois. Les investissements réalisés par l'ARC pour l'aménagement du Parc scientifique et tertiaire représentent 6,9 millions d'euros. Une piste cyclable est prévue pour permettre de traverser en toute sécurité, la voie

**La bourse aux locaux de l'ARC**

Les entreprises qui recherchent des locaux peuvent s'adresser à l'ARC. L'agglomération peut en effet les aider dans leur recherche. La bourse aux locaux répertorie les locaux disponibles auprès des agents immobiliers et des propriétaires qui le souhaitent qu'il s'agisse de bureaux ou de locaux à vocation industrielle, artisanale ou tertiaire, à acheter ou à louer.

**Contact** : Céline Grégoire-Service économie de l'ARC 03 44 40 76 26  
celine.gregoire@agglo-compiegne.fr

rapide (RD 200) qui coupe le parc entre le lycée Charles de Gaulle et le hameau de Mercières.

**Les nouvelles entreprises**

**Thor**, groupe international d'origine britannique, producteur et distributeur de spécialités chimiques destinées à l'industrie, va s'installer au Parc scientifique et tertiaire. Thor fabrique des produits très techniques, à forte valeur ajoutée avec lesquels est fournie une assistance clients poussée. Le groupe a décidé de rapprocher de ses grands clients français le centre assurant cette assistance clients pour la branche cosmétiques. Ce centre est aujourd'hui implanté à Manchester. La proximité de Roissy, la qualité architecturale et paysagère du Parc scientifique et tertiaire et le cadre de vie ont guidé son choix. Le chantier démarrera en septembre-octobre

## Parcs d'activités et accueil des entreprises

Le chantier de Bail Immo Nord au Parc scientifique et tertiaire.



## Parcs d'activités et accueil des entreprises



L'entreprise Catimel au Parc d'activités du Bois de Plaisance.

2007 et durera un an. 10 à 15 emplois seront créés au démarrage, 40 à 60 d'ici 3 à 5 ans.

**Bail Immo Nord** a fait construire au Parc scientifique et tertiaire un bâtiment de bureaux sur deux niveaux. L'étage accueille le Centre d'Affaires Entreprises du groupe Crédit Mutuel Nord Europe (10 salariés). Le rez-de-chaussée est loué à des entreprises technologiques.

**Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise** (SMVO), qui regroupe 265 communes de l'est de l'Oise et 423 000 habitants, assure le transport de leurs déchets à partir de quais de transfert et leur valorisation énergétique.

Actuellement installé à Compiègne près de la gare, le SMVO dont le personnel et les besoins en surface de locaux vont s'accroître, a choisi le Parc scientifique et tertiaire pour construire son futur siège.

### Un Parc artisanal en projet à Saint-Sauveur

En 2006, l'ARC a conduit une étude de faisabilité pour la réalisation d'un parc artisanal de 4 à 5 hectares à Saint-Sauveur. Il sera plus particulièrement destiné à des entreprises de la vallée de la Basse-Automne qui y trouveront une offre foncière de qualité. Un crématorium, disposant d'un accès séparé et situé dans un environnement boisé, sera associé au Parc artisanal.

### Un schéma d'équipement commercial pour l'agglomération

L'ARC a engagé en 2006 une étude pour la mise en place d'un schéma d'équipement commercial. Son objectif est de définir une stratégie de développement pour l'ensemble des commerces de l'agglomération : commerces du centre historique de Compiègne, des zones commerciales et des communes rurales. Il s'agit d'éviter que ces trois pôles n'entrent en concurrence directe et de faire en sorte qu'ils continuent de rester attractifs à l'échelle de l'est de l'Oise. Le schéma d'équipement commercial débouchera sur un programme d'actions dont un certain nombre pourrait être subventionnées par le FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce). Cela pourrait concerner le stationnement, les voies piétonnes...

**PALMARÈS 2006**

▷ N° 1 des villes de 70 000 à 100 000 habitants

# Compiègne rafle la mise en soignant l'accueil

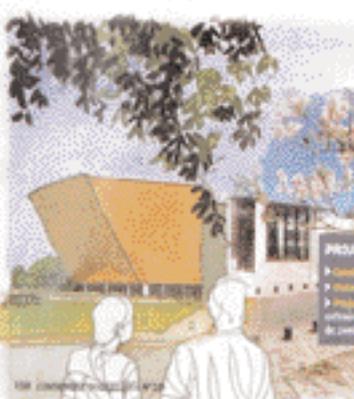
**C**ompiègne regroupe la première place sur le palmarès des villes de 70 000 à 100 000 habitants. Elle est déjà 1<sup>ère</sup> en 2004, 2<sup>ème</sup> en 2005. Parmi les atouts du Compiègnois : la proximité de Paris, de Roissy et de l'Europe du Nord, une taxe professionnelle parmi les plus faibles des agglomérations de taille comparable, l'existence de parcs d'activité comme le Bois de Plaisance et la présence de l'UTC "qui possède une expertise reconnue en matière de création et d'accompagnement des entreprises innovantes".



“ La dynamique locale facilite la reprise d'une entreprise ”

## Compiègne n°1 pour l'accueil des entreprises

Le magazine économique L'Entreprise établit chaque année un palmarès des villes "où il fait bon entreprendre". En 2006, l'agglomération de Compiègne est première de sa catégorie (villes de 70 000 à 100 000 habitants). Elle était déjà 1<sup>ère</sup> en 2004, 2<sup>ème</sup> en 2005. Parmi les atouts du Compiègnois : la proximité de Paris, de Roissy et de l'Europe du Nord, une taxe professionnelle parmi les plus faibles des agglomérations de taille comparable, l'existence de parcs d'activité comme le Bois de Plaisance et la présence de l'UTC "qui possède une expertise reconnue en matière de création et d'accompagnement des entreprises innovantes".



De nouvelles entreprises ...

### ... au Parc artisanal du Valadan à Clairoix

**Acary** : la société assurant les transports intercommunaux (TIC) est aujourd'hui installée au Petit Margny. Au Valadan, où elle doit s'installer courant 2007, elle disposera de locaux bien mieux adaptés à son activité.

**Ledrappier** : cette entreprise d'électricité va s'installer au Valadan pour développer son activité.

**PRC** : cette entreprise du secteur du bâtiment était installée à Coudun. Elle emploie 10 personnes.

### ... au Parc d'activités du Bois de Plaisance à Venette

c'est une réalisation Haute Qualité Environnementale. Sa réalisation s'étalera sur 10 ans. Après l'américain SMW Automotive, **Catimel** est la 2<sup>ème</sup> entreprise de ce parc. Elle y a transféré ses activités en août 2006. Société familiale de scierie et de négoce de bois, elle compte 9 salariés dont les deux associés. Dans le cadre de son programme de modernisation du tri postal, **La Poste** va également s'installer au Bois de Plaisance. Près de 90 emplois y seront regroupés.

### ... sur la Zone de loisirs de Jaux-Venette

plusieurs nouvelles installations vont avoir lieu, celle d'un restaurant **La Boucherie** dont les travaux sont en cours, celle d'un hôtel trois étoiles de 60 chambres de la chaîne **Kyriad** (début du chantier en septembre octobre 2007) et celle d'une **plaine de jeux** aménagée par la société gérant le kart-bowling sur le même site.

# Parcs d'activités et accueil des entreprises

## Parcs d'activités et accueil des entreprises



Le plateau de Margny.

### La reconversion du plateau de Margny

Le plateau de Margny est occupé par l'aérodrome de Compiègne-Margny-lès-Compiègne et par le 6<sup>ème</sup> régiment d'hélicoptères de combat (RHC) qui le quitte en juin 2007.

- Le site du 6<sup>ème</sup> RHC sera partiellement occupé par un Centre Défense 2<sup>ème</sup> chance ou Etablissement d'Insertion Défense (EID). Celui-ci comptera 48 stagiaires à son démarrage et à terme 360 volontaires âgés de 18 à 21 ans pour des stages de 6 à 24 mois. Ils seront encadrés par 150 à 200 cadres ou enseignants. La création de ce centre assurera la continuité de l'utilisation de bâtiments en excellent état et parfaitement adaptés à cet usage. L'intérêt de cet établissement est double. Il est social puisqu'il accueillera des jeunes qui seront encadrés et formés pour bénéficier de toutes les chances de réussir leur vie professionnelle et sociale. Il est aussi économique pour le Compiègnais puisqu'il représente la création de plusieurs centaines d'emplois et que les entreprises locales noueront des partenariats avec l'EID.

- La loi du 13 août 2004 ayant prévu que les collectivités locales puissent reprendre à titre gracieux les aérodromes existants, l'ARC se trouve en 2007 propriétaire du site de l'aérodrome sur lequel elle prévoit d'aménager une zone d'activités. L'aérodrome de loisirs sera

conservé.

L'aménagement du plateau répondra à cinq grands objectifs :

- 1 • développer un pôle de formation, en relation notamment avec le Centre Défense 2<sup>ème</sup> chance (EID),

- 2 • accueillir des entreprises de différents secteurs d'activité : services, commerce, tertiaire, PME ou entreprises de grande taille,

- 3 • proposer des activités de loisirs s'appuyant sur l'aérodrome réorganisé, avec des terrains de sports de plein air, des parcours de santé. Deux terrains de football et des vestiaires sont, début 2007, en cours d'aménagement. Ils seront utilisés par les clubs sportifs et par les stagiaires de l'Etablissement d'Insertion Défense. Ce chantier, le premier conduit par l'ARC sur le plateau de Margny, sera achevé à l'automne 2007.

- 4 • accueillir des manifestations avec une salle de spectacles et une foire exposition. Une étude de faisabilité évaluera cette dernière possibilité et son coût ainsi que la possibilité de faire appel à un opérateur privé.

- 5 • préserver l'activité agricole sur une partie du plateau.

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Compiègnois (MEF) est née en mars 2006 de la volonté conjointe de l'Association du Pays Compiègnois\*, du Conseil Régional de Picardie, des Assedic, de l'ANPE, et de l'Etat. Cette MEF, la première de l'Oise a ouvert ses portes en novembre 2006.

Elle accueille aussi bien les demandeurs d'emploi que les salariés ou les personnes qui veulent créer leur entreprise. On peut y consulter l'ensemble des offres de l'ANPE et les bornes ASSEDIC. On y trouve des informations sur les entreprises et d'autres plus générales sur la validation des acquis de l'expérience par exemple.

La MEF facilite les démarches des personnes recherchant un emploi en regroupant toutes les informations dont elles ont besoin et en coordonnant les services qui leur sont destinés.

Les personnes en difficulté, comme les chômeurs de longue durée, bénéficient d'un accompagnement personnalisé avec un interlocuteur unique.

L'Espace Entreprises de la MEF offre une aide au recrutement et à la formation du personnel des petites entreprises. On y trouve une documentation et un accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises.

Un observatoire de l'emploi sera également créé pour mieux connaître la situation locale (les statistiques disponibles étant à l'heure actuelle souvent

insuffisantes) et ainsi d'adapter les politiques, notamment de formation, aux besoins des entreprises locales.

La MEF a rapidement engagé différentes actions. Elle a ainsi passé une convention avec l'ANPE pour l'accompagnement pendant 6 mois de 360 demandeurs d'emploi longue durée, femmes et cadres, ce nombre pouvant passer à 720 sur une année pleine.

Des contacts ont aussi été établis avec plus de 250 entreprises locales, dans le cadre d'études thématiques par métier. La première porte sur les très petites entreprises du secteur du bâtiment.

Dans le domaine de la création et de la reprise d'entreprise, des permanences sont assurées dans les locaux de la Maison de l'Emploi par Oise-Est Initiative et par le Roseau, qui est une boutique de gestion et apporte son appui au développement des PME.

La Mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis de scolarité et cherchant un emploi. Elle leur propose différents services comme la mise en relation avec les entreprises ou les centres de formation... Cette aide peut passer par un accompagnement social ou psychologique, des aides financières en fonction

Le bâtiment qui accueillera près de la gare de Compiègne, l'ensemble des structures agissant pour l'emploi.

## Des outils pour l'emploi

Le regroupement de la Maison de l'Emploi et de la Formation, de la Mission locale, des ASSEDIC et de l'ANPE permettra en 2007 la création d'un pôle de l'emploi.



## Des outils pour l'emploi

des besoins de chacun. Le «public type» accueilli par la mission locale en 2006 est une jeune fille âgée de 18 à 21 ans et ayant une formation de niveau V (CAP BEP ...).

Parmi les actions qui ont marqué l'année 2006, on retiendra la signature avec le Conseil régional de Picardie d'une convention transférant la compétence «conseil en formation et orientation» pour les jeunes de 16 à 25 ans à la Mission locale.

*\*L'association du Pays Compiègnois comprend l'Agglomération de la Région de Compiègne et les communautés de communes de la Plaine d'Estrées, de la Basse Automne, le canton d'Attichy et la commune de Lachelle.*



### Créer ou reprendre une entreprise grâce à Oise-Est Initiative



Partenaire de l'ARC, Oise-Est Initiative accueille, accompagne et finance les créateurs repreneurs d'entreprises de l'est de l'Oise.

Cette association loi 1901, membre de France Initiative (1<sup>er</sup> réseau Français associatif d'accompagnement et de financement des créateurs repreneurs), a déjà contribué à la création et reprise de plus de 350 entreprises. Oise-Est Initiative travaille avec l'ensemble des partenaires de la création d'entreprises (chambres consulaires, experts-comptables, banques, boutiques de gestion...)

Oise-Est Initiative propose l'octroi de prêts d'honneur, sans garantie ni intérêt, remboursables sur une durée maximum de 36 mois. Ces prêts compris entre 5 000 € et 10 000 € viennent renforcer l'apport personnel du porteur de projet afin de faciliter l'accès à un prêt bancaire. Depuis maintenant quelques mois, Oise-Est Initiative a également lancé un prêt d'honneur spécial reprise.

**Contact :**  
**Emilie Auvray : 03.44.41.83.26**  
**www.oise-est.com**



Le projet Seine-Nord Europe verra la réalisation d'un canal à grand gabarit entre Compiègne et Arleux (Nord), chaînon manquant entre la Seine et le réseau fluvial à grand gabarit de l'Europe du nord.

Ce sera un outil essentiel pour le développement économique du Compiègnais. Un port multimodal sera construit à Longueuil-Sainte-Marie. Il aura un potentiel de 25 000 containers en 2009, de 38 000 lors la mise en service du canal Seine-Nord envisagée à l'horizon 2012 et de 77 000 d'ici 15 ans.

En outre, le canal diminuera d'une vingtaine de centimètres la hauteur des crues au confluent de l'Oise et de l'Aisne.

Voies Navigables de France (VNF) a engagé une très large concertation sur ce projet. En 2006, l'ARC a été consultée sur ses aspects hydrauliques, environnementaux et économiques. Des réunions thématiques et une réunion de synthèse ont associé les communes directement concernées (Compiègne, Margny-lès-Compiègne, Venette, Clairoix, Choisy-au-Bac et Janville).

Parmi les questions posées par l'ARC à VNF - et celles-ci ne remettent nullement en cause le très grand intérêt que l'agglomération porte à ce projet- certaines restent à l'heure actuelle sans réponses satisfaisantes. Les principales demandes de l'ARC transmises au commissaire enquêteur pour être intégrées au dossier de l'enquête publique menée début 2007 concernent :

- **L'approvisionnement en eau**

La qualité de l'eau provenant du captage des Hospices, à La Croix-Saint-Ouen à proximité de l'Oise, est menacée par les dragages qui remettront en suspension des polluants et retireront la couche protectrice déposée sur le lit de la rivière. Il sera difficile de trouver de nouveaux captages.

- **La protection des berges**

Le surcreusement de la rivière doit s'accompagner d'un renforcement de ses berges.

- **Les ponts**

L'ARC et la commune de Venette demandent que l'accès à l'île de Venette soit préservé.

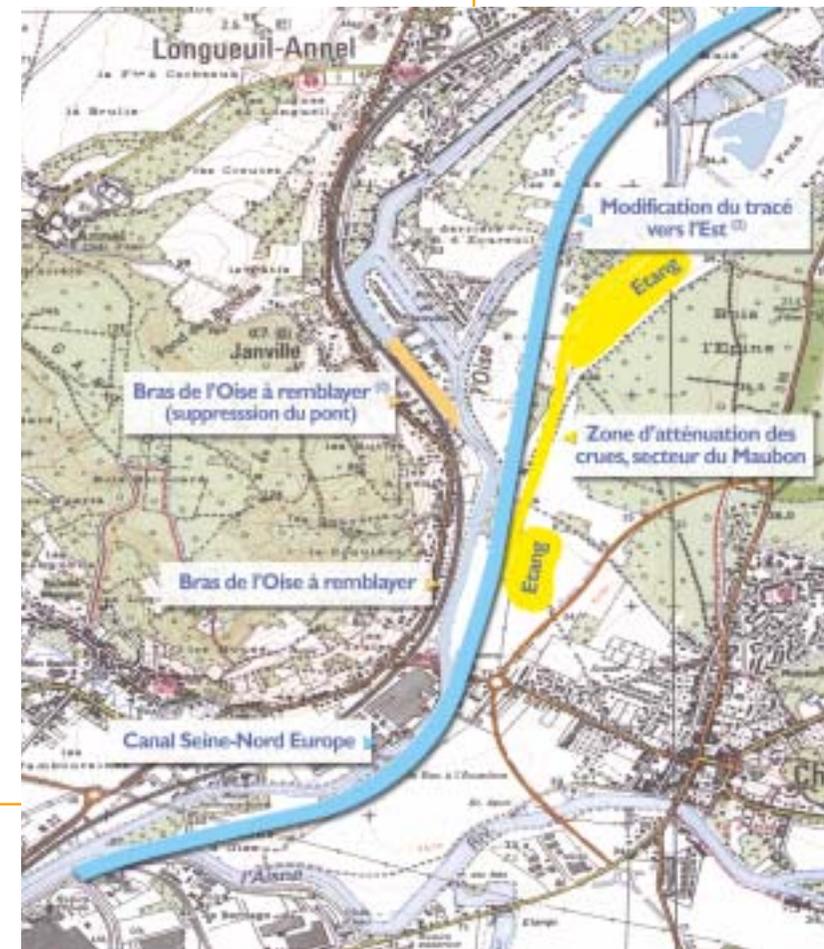
- **L'île Jean Lenoble à Janville.**

La mission Seine-Nord propose l'aménagement d'un port de plaisance dans la partie nord du chenal séparant l'île de Janville. Ce port favoriserait le tourisme fluvial et, en liaison avec le Musée de la batellerie de Longueuil Annel, l'activité de la commune. L'ARC demande ici à VNF, dans la perspective d'aménagement d'un port de plaisance, que les remblaiements nécessaires proviennent du chantier Seine-Nord.

- **Le Sport Nautique Compiègnais**

Ce club qui a produit de nombreux champions est installé au cœur de l'agglomération. Le projet Seine-Nord condamne à court terme la pratique de l'aviron dans ce secteur. L'ARC recherche un nouveau site et demande que VNF prenne en charge sa réinstallation.

## Le canal Seine-Nord



## La rocade nord-est

Le chantier du viaduc de la rocade nord-est, dernière étape du contournement de Compiègne, a été lancé fin mars 2007 à Choisy-au-Bac.

L'axe Reims-Rouen, même s'il a été dédoublé par la création de l'autoroute Rouen-Amiens-Reims, continue à être très fréquenté par les camions. Le contournement de Compiègne n'étant pas à l'heure actuelle achevé, ces camions passent par la rocade sud, coupant la ville de la forêt et contribuant à l'engorgement du carrefour de Mercières.

L'achèvement de la rocade nord-est prévu en 2010 permettra la requalification de la rocade sud de Compiègne en boulevard urbain et l'aménagement du futur quartier du 25<sup>ème</sup> RGA. Cet ancien site militaire est aujourd'hui séparé de la ville par la rocade sud et sa circulation intense. La liaison avec la forêt sera facilitée et des circulations douces pourront être créées.

La circulation au centre de l'agglomération diminuera aussi de façon sensible.

Enfin, la réalisation de la rocade nord-est et l'amélioration de l'axe Compiègne-Soissons, qui est plus que jamais nécessaire, renforceront le réseau de villes sud-picard (Beauvais, Compiègne, Creil et Soissons). Ces villes, en retrouvant la proximité qui était la leur quand la RN 31 était moins encombrée, pourront développer leurs complémentarités.

### Le calendrier de réalisation

- Réalisation du viaduc : 30 mois.
- Etudes et de la réalisation de la partie routière : 24 mois.
- Ouverture de la rocade : 2010.

### Le financement

#### Le viaduc : 52 millions d'euros

**État** : 36,5 millions d'euros dont 34,4 millions au titre de l'AFITF (*Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France*).

**ARC** : 11,7 millions d'euros ramenés à 9 millions d'euros grâce au 2,7 millions apportés par la Région dans le cadre du CRA.

**Région Picardie** : 2,1 millions d'euros portés à 4,8 millions d'euros compte tenu des 2,7 millions d'euros du CRA.

**Département de l'Oise**: 1,7 million d'euros.

#### Les ouvrages de raccordement : 33 millions d'euros

Il reste environ 33 millions d'euros à financer par l'Etat et les différents partenaires dans le cadre du Plan de développement et de modernisation des Infrastructures.



Les caractéristiques du pont ont été précisées en 2005-2006 au cours d'une phase de concertation avec les habitants. Un appel à candidatures européen a été lancé en 2006. 18 équipes avaient postulé, 4 ont été retenues pour participer au concours. Un jury, comprenant des élus et des personnalités qualifiées extérieures à l'ARC, a analysé les projets de ces quatre équipes. Les dossiers étaient anonymes. Le jury a proposé son choix au conseil d'agglomération qui l'a validé, le 14 février 2007, par un vote unanime des représentants des 15 communes de l'agglomération.

Les résultats de ce concours et l'ensemble des projets ont fait l'objet d'une exposition présentée à Compiègne et à Margny début 2007.

Le projet lauréat est celui d'Yves Pagès d'Explorations Architecture (Paris) associé à l'agence TER (urbaniste paysagiste) et à deux bureaux d'études Flint & Neill Partnership et Terrell International.

Parmi les références internationales de cette équipe on peut citer des ponts et passerelles en Grande-Bretagne, Suède et Chine, l'auditorium de Copenhague et les pavillons du domaine national de Saint-Cloud.

Ce projet a été retenu :

- pour son intégration harmonieuse à la ville.

Sa hauteur est raisonnable. Le choix d'un arc double et d'une pile dans la rivière assurent sa stabilité et permettent un tablier mince. Sa pente sera faible

pour les piétons comme pour les voitures (4%).

Côté Compiègne, ce projet est celui qui prévoit le relèvement minimum de la rue de l'Oise.

Côté Margny, le passage du pont au-dessus du quai de l'Ecluse laisse une large place aux promeneurs sans produire aucun effet d'écrasement.

- parce qu'il ouvre la rive droite sur l'Oise. La rivière jusqu'ici cachée par des hangars sera visible depuis la rue de Beauvais. Le nouveau quartier, qui va être construit au débouché du pont, s'organisera autour d'une vaste place centrale entre la voie ferrée et l'Oise. Autour de cette place, les bâtiments

## Le nouveau pont urbain

L'architecte qui réalisera le nouveau pont urbain sur l'Oise a été désigné à l'unanimité début 2007, au terme d'un concours.



Le nouveau pont urbain de Compiègne.

## Le nouveau pont urbain



L'exposition présentant les résultats du concours de maîtrise d'œuvre et le projet retenu s'est déroulée à Compiègne et à Margny début 2007.

seront de la même hauteur que la résidence des Saphirs (rez-de-chaussée plus 3 étages). En bordure de rivière, ils ne seront pas plus hauts que les maisons de marinières.

### Le calendrier

L'enquête publique est prévue à l'automne 2007 et le démarrage des travaux en 2008. Le pont sera achevé en 2010. Dans l'intervalle, des aménagements seront réalisés notamment rue de Beauvais et sur les bords de l'Oise.

### Combien va coûter ce projet ?

Le pont : 6,6 millions d'euros hors taxes de travaux.

Les aménagements des abords : 1,5 million d'euros hors taxes de travaux.

Dans le cadre du projet de cœur d'agglomération et de la réalisation du nouveau pont urbain sur l'Oise, l'Agglomération de la Région de Compiègne a procédé, pour des raisons de sécurité, à la démolition de trois maisons situées 98, 104 et 120 rue de Beauvais. A leur emplacement, seront aménagés à partir de 2008 les abords du carrefour reliant le pont à la rue de Beauvais. Entre temps les terrains libérés ont été engazonnés.

### Le nouveau pont urbain et le projet de cœur d'agglomération

La construction du nouveau pont urbain et l'achèvement de la rocade nord-est vont permettre la réalisation du projet de cœur d'agglomération.

Les objectifs de ce projet sont :

- de faciliter les déplacements entre les deux rives du cœur d'agglomération.
- de créer un pont urbain, et non pas un pont routier, qui ressemble à une rue et qui s'intègre parfaitement à la ville.
- de le rendre accessible à tous : voitures, vélos, piétons et personnes à mobilité réduite.
- d'aménager, au cœur de l'agglomération, les bords de l'Oise en promenade.
- de créer un nouveau quartier au débouché du pont sur la rive droite à Margny là où il n'y a à l'heure actuelle que des hangars et des garages.
- de donner un nouveau dynamisme au centre historique de Compiègne grâce à une modification du plan de circulation.
- de réaménager la RN 31 (rues du Maréchal Leclerc et de Beauvais) depuis Venette jusqu'au Pont Solferino.

## Les autres projets de pont : synthèse de l'avis du jury

### • **Projet Barani, classé second**

Le projet est trop monumental pour son environnement avec un arc supérieur haut de 14 mètres et une structure massive. Il ne permet pas de voir l'Oise depuis la rue de Beauvais. La promenade prévue au bord de l'Oise est rendue moins agréable, quand on passe sous le pont, par la proximité des appuis (culées) qui crée un sentiment d'enfermement.



### • **Projet RFR, non classé**

C'est une proposition architecturale singulière et sculpturale. La hauteur de ce pont à haubans n'est pas compatible avec son environnement. Par ses dimensions, il s'agit davantage d'un pont routier que d'un pont urbain. Sur la rive droite, les haubans passant sous le tablier du pont sont ancrés au sol ce qui pose un problème de sécurité. Ce projet est le plus cher.



### • **Projet Feichtinger, non classé**

Cet ouvrage léger s'intègre bien à son environnement. Mais ce projet très ambitieux, avec un tablier très long et une faible hauteur, n'apparaît pas réalisable tel qu'il est proposé. Une analyse technique montre que les deux arcs devraient être beaucoup plus hauts et le tablier plus épais pour assurer sa stabilité.



## Le nouveau pont urbain

## Les plans locaux d'urbanisme (PLU)

Le travail de réflexion engagé par les communes pour la définition des PLU s'est poursuivi en 2006.

Le **PLU** de **Compiègne** a permis de simplifier les règles d'urbanisme et de prendre en compte les grands projets : projet de coeur d'agglomération et nouveau pont urbain, ZAC de Royallieu, développement de l'UTC.

La protection du cadre de vie a été renforcée avec notamment la création de la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) étudiée par la ville.

Le PLU de **Jaux** est en cours de révision : après la période de forte croissance qu'a connue la commune jusqu'en 2000, il doit permettre de maîtriser celle-ci.

Les opérations de renouvellement urbain seront préférées à l'utilisation de nouveaux terrains et d'anciennes fermes vont être transformées. Quant au développement de la zone commerciale, il serait plus limité que celui prévu par le Schéma directeur.

2006 a vu la poursuite de la révision du PLU de **La Croix-Saint-Ouen** en vue de son approbation. Il a fait l'objet d'une enquête publique. Une réunion publique s'est tenue au Hameau de Mercières en janvier 2007.

Son premier objectif est de préserver le cadre de vie grâce à un développement maîtrisé de la commune : plus 500 habitants sur 10 à 15 ans.

Ses autres objectifs sont le déplacement de la grande surface Mammouth, la création du quartier des Jardins ainsi que l'urbanisation progressive d'autres secteurs : les terrains actuels de Mammouth, le

chemin Metresse et enfin le développement du Parc scientifique et tertiaire.

Le PLU de **Saint-Sauveur** a également été approuvé. Il permettra de renforcer la protection du cadre de vie et prévoit la création d'un parc artisanal et celle d'un ensemble de maisons autour de la future place du village.

La révision du PLU de **Vieux Moulin** a été engagée en 2006. Le diagnostic se poursuit en 2007. Le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) pourrait être défini en 2007.

Les **POS** de **Venette** et de **Janville** ont été modifiés en 2006 sur des points mineurs ainsi que le PLU de **Choisy-a-Bac**.



Le projet de béguinage de Venette : une opération subventionnée par l'ARC au titre de l'aide au patrimoine.

**Aide à la pierre** : cette compétence est désormais déléguée à l'agglomération. Les décisions de financer le logement social sont prises par les élus qui assurent ainsi une plus grande cohérence entre politique de développement économique et politique de l'habitat.

Une série d'opérations a été décidée en 2006 dans ce cadre et une centaine de logement locatifs aidés sont déjà programmés.

**Un programme local de l'habitat** : l'ARC a engagé en 2006 un programme local de l'habitat ou PLH qui définira pour les 6 années à venir la politique de construction de logements de l'agglomération.

S'appuyant sur un diagnostic du parc de logements existants, il mettra en évidence le nombre et le type de logements à construire, pour qui et où. Il débouchera sur des propositions.

Ce document s'inscrit dans la continuité du Schéma directeur et du SCOT. Un séminaire habitat est prévu en juin 2007 pour associer à la démarche élus, bailleurs, promoteurs, agents immobiliers, notaires...

**Le contingent préfectoral** : il s'agit d'un autre aspect de la politique du logement. Depuis novembre 2006, l'agglomération assure la gestion du contingent préfectoral qui représente 25% du parc locatif social et qui, jusque là, était géré par les bailleurs sociaux.

#### **Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)**

L'OPAH de Compiègne qui a débuté en 2004 et l'OPAH intercommunale, lancée en 2006, ont pour objectifs :

- de favoriser la réalisation de logements à loyer maîtrisé,
- de remettre en location des logements vacants,
- de favoriser l'adaptation des logements des personnes âgées ou des personnes handicapées,
- de lutter contre les situations d'insalubrité, de suroccupation etc.

L'OPAH de Compiègne a permis la réhabilitation de 163 logements depuis 2004 et de 30 logements en 2006.

L'OPAH intercommunale a, au cours de sa première année, permis de mener des travaux dans 32 logements. 18 de ces logements étaient occupés par leur propriétaire.

#### **Opération façades**

En partenariat avec les communes et le Conseil Régional de Picardie l'ARC a engagé en mars 2007 une "opération façades" soutenue par la Fondation du Patrimoine. Elle aidera les propriétaires désireux de procéder à un ravalement de façade en leur apportant une aide financière.

**Pour protéger le patrimoine rural**, l'ARC subventionne des réhabilitations conduisant à la création de nouveaux logements.

## Politique de l'habitat

En 2006, l'ARC a repris la délégation de l'aide à la pierre, outil central de la politique du logement



Un chantier de réhabilitation de logement mené dans le cadre de l'OPAH.

## Nouveaux quartiers et centre-bourgs

L'ARC aménage chaque année de nouveaux quartiers. Elle participe aussi à la mise en valeur des centres anciens des communes de l'agglomération.

### La création de nouveaux quartiers

À **Bienville**, une étude de faisabilité a été lancée en 2006 pour la réalisation, derrière la mairie, de 35 logements : maisons individuelles en acquisition et en locatif ainsi que quelques logements destinés aux gens du voyage en voie de sédentarisation.

L'ancienne voie de chemin de fer traversant le site pourrait être transformée en liaison douce. Le chantier devrait démarrer fin 2008 et sa réalisation se dérouler sur plusieurs années.

A **Choisy**, l'étude de faisabilité du **Maubon** menée en 2006 a conclu à la réalisation possible de 160 à 200 logements. Le site couvre 36 hectares. 20 seront réservés à l'habitat, 3 aux équipements de loisirs, 2 à la voirie et 11 demeureront des espaces naturels. Les constructions s'étaleront sur une dizaine d'années. Cet aménagement entraînera le déplacement des terrains de football. Des logements locatifs et en accession à la propriété sont prévus. Il s'agit essentiellement d'habitat individuel et de petits locatifs. La première phase du chantier devrait commencer en 2008.

#### Les Tambouraines à Clairoix

Les Tambouraines 2 ( 45 lots en accession à la propriété et 20 logements locatifs) ont été lancées en 2005, 2006 a été l'année de la commercialisation, les fini-

tions de voirie seront achevées en 2007. Une dizaine de maisons supplémentaires, sans étage et destinées à des personnes âgées, seront réalisées en 2007-2008.

#### La réhabilitation du 25<sup>ème</sup> RGA à Compiègne

Cet ancien site militaire couvre 36 hectares dont 5 sont classés en bois et 3 en zone de loisirs. Plusieurs hectares seront réservés à l'infiltration des eaux pluviales. Les terrains restants seront construits avec 4 objectifs :

- favoriser la pénétration de la forêt dans la ville en prolongeant les allées forestières,
- diminuer la densité des constructions au fur et à mesure que l'on s'approche de la forêt,
- créer un pôle scolaire avec le transfert du collège Jacques Monod, aujourd'hui installé rue Saint-Lazare à Compiègne,
- aménager pour les transports scolaires de nouveaux accès sécurisés au lycée Pierre d'Ailly et à l'institution Notre-Dame de La Tilloye.

Une étude de faisabilité conduite par l'ARC est en cours. Le plan de réaménagement du site a été défini en 2006. 5 à 600 logements sont prévus. Les voiries seront définies en 2007 et le coût des travaux sera évalué. Un préalable à la réalisation de ce projet est cependant la dépollution du site par l'armée.

**Le Maraiquet à Janville** : l'étude de faisabilité s'est achevée en 2006. Les travaux de ce lotissement de 11 lots situés

Le chantier des Tambouraines à Clairoix .





Le nouveau quartier des Jardins à La Croix Saint-Ouen.

au pied du Mont Ganelon commenceront en 2008.

**Les Jardins à La Croix-Saint-Ouen :** l'étude de faisabilité de ce nouveau quartier a été achevée en 2006. Elle prévoit la construction de 200 logements, le transfert et l'extension du magasin Mammouth ainsi que la création d'une maison de retraite. Ce nouveau quartier se situera entre le centre du bourg et le collège Jules Verne.

Cette réalisation, qui couvrira 20 hectares offrira une nouvelle entrée à la commune. Elle devrait se dérouler entre 2008 et 2015. Les logements comprendront des maisons individuelles et des petits collectifs, proches de ceux déjà réalisés à la Peupleraie, des lots libres, des logements aidés en accession à la propriété et des logements locatifs.

Le projet prévoit des espaces verts et une liaison douce entre le centre bourg et le collège. Une zone naturelle permettra l'infiltration des eaux de pluie.

**Le Clos de la Bruyère au Meux :** l'ARC réalise cette opération en deux phases quasi simultanées. Elle comprendra au total 40 logements : lots libres, maisons aidées en accession à la propriété, et logements locatifs. Les travaux commenceront début 2008.

#### **Venette**

Une étude a été lancée fin 2006 pour la création, dans le quartier de l'impasse Herleaux, de logements et d'une maison destinée à des adultes autistes.

L'ARC réalise chaque année de nombreuses études de faisabilité. Elles permettent de préciser comment et avec quels moyens les objectifs des différents projets peuvent être atteints. Elles précisent aussi les coûts et les délais nécessaires.

## Nouveaux quartiers et centre-bourgs

## Nouveaux quartiers et centre-bourgs

Le projet d'aménagement du centre-bourg de Saint-Sauveur.



### L'accueil des gens du voyage

L'Agglomération de la Région de Compiègne a défini en mars 2006 sa politique d'accueil des gens du voyage. Pour se mettre en conformité avec le Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage, les maires de l'agglomération ont décidé :

- la restructuration totale de l'aire d'accueil de Jaux
- la création d'un deuxième terrain d'accueil à Margny-lès-Compiègne
- la mise en place d'une aire de grand passage transitoire, au champ de manœuvres des Sablons à Compiègne, dans l'attente d'un site définitif.

Terrain d'accueil et aire de grand passage ont des rôles différents : le premier accueille des résidents semi-sédentarisés, tandis que la seconde est ouverte périodiquement à des groupes identifiés et organisés, stationnant pour des durées très courtes (1 à 2 semaines). L'ensemble de ces terrains sera confié à un gestionnaire expérimenté.

La restructuration du terrain de Jaux impose de reloger provisoirement ses occupants. L'ARC a mis en place à proximité de l'aire existante un terrain provisoire à Venette. Cette proximité facilitera la réinstallation des gens du voyage. Un bus de ramassage scolaire dessert les deux terrains.

La création de ce terrain provisoire a mis fin au stationnement sauvage qui avait pu être constaté dans l'agglomération.

### La mise en valeur des centre-bourgs

#### Saint-Sauveur

D'anciens terrains industriels situés derrière la mairie sont aujourd'hui occupés par des artisans. Le projet d'aménagement du centre-bourg prévoit de réinstaller ces petites entreprises dans le parc artisanal et de créer, sur l'ancien site industriel, une place de village entourée de vingt-neuf maisons. La place de l'église pourrait être redessinée par la commune pour la mettre en valeur, pour faciliter le stationnement et pour assurer la sécurité des accès à l'école. Les travaux devraient commencer fin 2008.

#### Jaux

Une étude a été lancée pour le réaménagement du site d'anciens bâtiments de ferme, au centre du bourg face à la salle polyvalente. Des logements en accession à la propriété et locatifs seront réalisés ainsi que des locaux associatifs. Les bureaux de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) devrait s'y installer. Le projet devrait être défini dans le courant de l'année 2007.

La requalification de la RD 13 avait fait l'objet d'une étude réalisée par l'ARC. La commune réalise les travaux en 2006 et en 2007.

#### Le Bien Allé à La Croix-Saint-Ouen :

au terme d'une étude menée par l'ARC sur les espaces extérieurs, la commune et Picardie Habitat devraient créer des jardins privés au pied des immeubles. Le parking sera réorganisé et agrandi.



Jean Desessart, maire de La Croix-Saint-Ouen, vice-président de l'ARC, président de la Commission de l'Aménagement et de l'Urbanisme.

Le plan de charge de la commission a encore augmenté en 2006. Nous nous efforçons de nous projeter dans l'avenir pour que les habitants de l'agglomération trouvent ici emploi, logements et services. Aujourd'hui les PLU arrivent à leur terme dans beaucoup de communes. Ils vont fixer l'évolution du Compiègnais dans les 10 prochaines années.

L'emploi est notre priorité avec l'aménagement des zones d'activités. Nous souhaitons répondre au mieux aux besoins des entreprises qui se développent. Nous préparons l'aménagement du plateau de Margny comme celui du Parc artisanal de Saint-Sauveur qui est nécessaire aux entreprises du secteur.

Nous avons à faire face à une importante demande de logements. Dans la plupart des communes nous avons des projets ou des réalisations en cours : à Clairoix les Tambouraines arrivent à leur terme, à La Croix, Les Jardins vont démarrer...

Il nous a fallu réfléchir à la mise en place des moyens permettant de répondre à la demande locale. Nous voulons, grâce à un véritable parcours de l'habitat, que chacun trouve le logement qui lui convient à chaque étape de sa vie. Le programme local de l'habitat permettra cette adaptation des réalisations à la demande.

## L'ARC participe aussi à l'équipement des communes

La 1<sup>ère</sup> pierre de l'extension de l'école Suzanne Lacore à Margny-lès-Compiègne a été posée en mars 2007. Ce chantier qui s'achèvera fin août pour être prêt à la rentrée scolaire 2007 voit la construction d'un nouveau bâtiment qui comportera trois classes, une salle des maîtres ainsi que des sanitaires. Le coût des travaux s'élève à 492 000 € (Conseil général 31%, ARC 69%).

La première partie de l'école Suzanne Lacore avait été réalisée par le SIVOM et achevée en 1999. Elle comprend 5 classes, une bibliothèque, une cantine et des salles annexes.

Les travaux d'extension du gymnase de Clairoix menés avec la commune s'achèveront à l'été 2007 comme la construction des terrains de football de Margny. La construction du bâtiment qui abritera les tennis Pompadour a commencé en avril 2007.

L'école Suzanne Lacore à Margny-lès-Compiègne (ci-dessus).

Les nouveaux locaux de la Banque alimentaire : en 2007, l'ARC met à sa disposition un local réaménagé de la zone industrielle nord de Compiègne.

## Nouveaux quartiers et centre-bourgs



## Tic et Allotic

### Les Transports Intercommunaux

Le réseau intercommunal de bus, les TIC, a été mis en place en 2005. 6 lignes desservent Compiègne, Margny, Venette et Clairoix (quartier des Ouinels). Les 18 bus à plancher bas équipés de rampe d'accès pour handicapés roulent au Diester®. Tous les trajets sont gratuits et pour tout le monde en semaine. Le dimanche et les jours fériés une ligne unique fonctionne et le trajet coûte 1 €.

Depuis son démarrage, le réseau a connu des améliorations pour répondre au mieux aux besoins des voyageurs. Le parcours de la ligne 7 à Margny a été modifié pour desservir le quartier des rues Jeanne d'Arc et Paramé et acheminer les personnes âgées au foyer Edith Piaf, rue de la République. Ce nouvel itinéraire a permis de mettre une partie de la rue du Maréchal Foch en sens unique et d'améliorer la circulation et le stationnement pour les riverains.

Lors du service du dimanche et des jours fériés, les bus desservent désormais le quartier des Capucins et la place de l'ancien hôpital.

A Venette, le quartier de la rue du Général Koenig n'est plus desservi à la demande des habitants. Les bus empruntent désormais la rue de la République ou la rue Mellene selon les horaires.

### Allotic

Allotic est un service de transports à la demande assuré par les taxis. En 2006, le nombre de voyages a continué d'augmenter. 8 456 courses ont été effectuées par les 27 taxis conventionnés par l'ARC soit une progression de 19,5% par rapport à 2005.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Allotic n'est pas uniquement utilisé par les personnes âgées. En 2006, les 20-40 ans représentent 33% des voyages effectués, les plus de 60 ans 32%, les 40-60 ans 25% et les moins de 20 ans 11%.

#### Je roule au Diester®

Les nouveaux bus des TIC arborent des autocollants indiquant qu'ils roulent au Diester®. Ce biocarburant issu de la transformation d'huiles végétales, utilisé en mélange à 30%, permet de réduire de 25% les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux véhicules roulant au gazole pur.

#### Des médiateurs dans les bus

Les médiateurs sont apparus dans les bus compiégnois en 2000 et sont chargés d'assurer la tranquillité dans les bus et notamment dans ceux affectés au service scolaire. Deux nouveaux médiateurs bus sont venus renforcer l'équipe en 2006 : David Normand et Edmond Hajrizi.



Pour tenir compte des remarques recueillies lors de l'enquête de satisfaction menée en juin 2005 le nombre d'arrêts a été augmenté. Ainsi 2 nouveaux poteaux d'arrêts ont été posés à Le Meux : La Bruyère et Caulmont. Bienville, dernière commune à avoir rejoint l'ARC, a vu apparaître son premier arrêt face à la mairie. De nombreux clients d>Allotic souhaitaient un nouvel arrêt à la polyclinique Saint-Côme à Compiègne. C'est chose faite depuis septembre 2006. Enfin, à Compiègne toujours, l'arrêt Solferino a été déplacé devant l'école des Beaux-Arts et s'appelle désormais Saint-Nicolas. D'autres arrêts devraient être créés en 2007, notamment à Vieux Moulin, faubourg Saint-Pierre.



**Laurent Portebois, maire de Clairoix, vice-président de l'ARC, président de la Commission des Transports :**



L'année 2006 nous a permis de vérifier le bon fonctionnement du réseau intercommunal mis en place en 2005 et de préparer de nouveaux services à la population : l'extension des lignes TIC prévue à partir de septembre 2007 et le futur réseau de transports scolaire qui se mettra en place en 2008.

La rétrocession des lignes gérées par le conseil général était initialement prévue en 2007. Elle n'aura finalement lieu qu'en septembre 2008.

Nous sommes prêts pour notre part à prendre en charge ce service. L'agglomération a engagé une étude qui a fait le bilan des transports scolaires actuels et prévu des améliorations. Les parents demandent que les horaires de bus correspondent mieux aux horaires de cours. Aujourd'hui les enfants de Clairoix, Choisy ou Jaux partent pratiquement une heure avant le début de leurs cours.

Nous avons prévu d'utiliser les cars scolaires, en dehors de leurs heures de ramassage, pour renforcer les lignes de bus TIC qui sont utilisées par toute la population. Ce nouveau service est donc repoussé à 2008. Nous prévoyons néanmoins dès la rentrée 2007 d'étendre le service TIC à d'autres communes de l'ARC selon une étude en cours.

## Tic et Allotic

## Collecte et traitement des déchets

La déchetterie de Mercières est ouverte depuis 2006.



La déchetterie de Mercières.

Mai 2006 a vu la réouverture de la déchetterie de Mercières fermée depuis 2005 pour des travaux de réaménagement. Il s'agit de la 3<sup>ème</sup> déchetterie de l'ARC (après celles de la zone industrielle nord de Compiègne et de Clairoux) et de la 18<sup>ème</sup> déchetterie du réseau Verdi géré par le Syndicat mixte de la vallée de l'Oise (SMVO). Chaque habitant d'une commune du SMVO doit pouvoir trouver une déchetterie à moins de 10 minutes en voiture de chez lui.

Avec une surface de plus de 2 400 m<sup>2</sup>, Mercières est la plus grande déchetterie de ce réseau. Elle est ouverte tous les jours de la semaine et offre différents services comme la collecte de l'amiante liée ou des seringues usagées (moyennant une inscription préalable). Elle dispose d'un emplacement réservé au matériel informatique.

### Collecte plus tardive et encombrants

Les horaires de collecte ont été modifiés en mai 2006 à Compiègne. L'objectif de ce changement était de répondre à la demande des personnes obligées de sortir leurs sacs poubelles dès le matin parce que la benne passait avant 19 heures le soir. Il s'agissait aussi de faire disparaître les dépôts sauvages dans les rues.

Enfin plusieurs ensembles collectifs bénéficient désormais d'une collecte à jours fixes des encombrants.

**Joël François, maire d'Armancourt, vice-président de l'ARC, président de la commission de l'Environnement et du Cadre de vie :**



Nous nous sommes attachés en 2006 à améliorer les services rendus aux habitants dans différents domaines dont j'ai la responsabilité. Les nouveaux horaires de collecte des déchets ménagers et des encombrants sont mieux adaptés avec notamment une collecte à jours fixes des encombrants dans certains grands ensembles d'habitat collectif. Nous assurons un suivi en temps réel des tournées. Toutes les réclamations peuvent ainsi être rapprochées de l'historique que nous avons. 2006 a vu la réouverture de la déchetterie de Mercières et nous constatons avec plaisir qu'elle est très fonctionnelle et très fréquentée.

Grâce au traitement au charbon actif du captage des Hospices, l'eau produite est de bonne qualité. En 2007, démarre l'étude BAC qui débouchera sur une meilleure protection des captages. Le SAGE arrive à sa phase finale. Les actions à mettre en place pour préserver la qualité de l'eau seront définies.

Cette qualité est liée à celle de l'assainissement. Nous avons installé un traitement physico-chimique des phosphates à la station d'épuration de La Croix-Saint-Ouen. Bienville et plusieurs hameaux bénéficieront bientôt d'un système d'assainissement efficace. Quant aux deux premiers bassins d'orage, ils devraient être achevés fin 2007.

Nous avons inauguré la piste cyclable Choisy-Carandeu en 2006. En 2007, nous la prolongeons jusqu'à la Clairière de l'Armistice et nous réaliserons la piste Rivecourt-Le Meux.

L'ARC produit une partie de l'eau potable consommée par les habitants de l'agglomération. Elle gère, par l'intermédiaire de la SAUR, deux sites de captage, Baugy sur le plateau et Les Hospices à La Croix-Saint-Ouen.

La distribution de l'eau potable aux habitants est assurée par les communes. Ces deux captages alimentent 49 000 habitants en permanence et jusqu'à 60 000 habitants si nécessaire. Ils ont produit 4,7 millions de m<sup>3</sup> d'eau en 2006.

Le captage des Hospices est pollué par un pesticide d'origine agricole l'atrazine et par son dérivé, le déséthyl-atrazine. Depuis début septembre 2006, il est équipé de filtres à charbon actif qui éliminent ces pesticides. L'eau produite et distribuée par l'ARC est désormais conforme aux normes les plus sévères.

Plusieurs types de traitement étaient possibles comme l'ultrafiltration ou la nanofiltration. Le procédé par filtres à charbon actif en grains a été retenu pour sa grande efficacité et son coût moins élevé. Le charbon actif est fabriqué à partir de la houille. Ce matériau extrêmement poreux retient les molécules de pesticides. Il présente l'avantage de pouvoir être recyclé quand il est usagé pour être réutilisé ultérieurement.

Les filtres sont régulièrement lavés sans utilisation de produit chimique. Les eaux de lavage sont rejetées dans l'Oise. Elles ne contiennent pas d'autre polluant que ceux présents dans l'eau avant le traite-

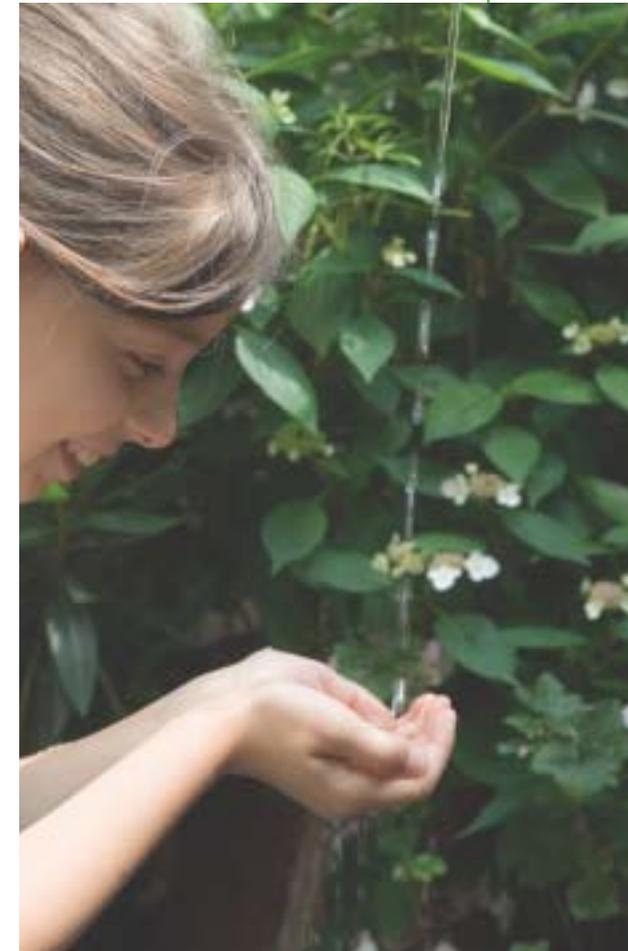
ment. L'unité de traitement des Hospices comporte six filtres à charbon actif en grains.

Le coût total de cet équipement est de 737 000 €. Cet investissement est sans répercussion sur le prix de l'eau payée par les consommateurs.

Des **mesures préventives** de lutte contre la présence de pesticides dans l'eau vont également être mises en place mais elles n'auront d'effet qu'à long terme. Elles visent à régler le problème sanitaire que constituent les pesticides mais aussi à améliorer l'environnement. Il s'agit essentiellement de développer des pratiques agricoles moins consommatrices de pesticides (agriculture biologique, agriculture raisonnée). Ces pratiques auront un effet direct sur la qualité de l'eau pompée.

Une première étape sera, en 2007, de mener une étude de Bassin d'Alimentation de Captage (BAC). Elle déterminera le périmètre d'influence du captage. A l'intérieur de celui-ci, la collectivité travaillera par contractualisation avec les agriculteurs afin qu'ils adoptent ces nouvelles pratiques agricoles.

## L'eau



## Assainissement

Les chantiers de deux des quatre bassins d'orage, qui seront construits à Compiègne d'ici 2010, ont commencé en septembre 2006.



Le centre de Compiègne inondé par un violent orage au cours de l'été 2005.

Àu cours de l'été 2005, des orages violents ont provoqué le débordement du réseau d'assainissement de plusieurs quartiers du centre de Compiègne et l'inondation des rues. Cette situation a plusieurs causes :

- le réseau d'assainissement de ces quartiers, qui est unitaire, recueille à la fois les eaux usées et les eaux pluviales, il est particulièrement sensible à un afflux brutal d'eau de pluie.
- l'imperméabilisation des sols a accru le ruissellement.
- la région subit aujourd'hui des pluies brutales de type méditerranéen, naguère très exceptionnelles. Le réseau a été conçu pour des pluies moins importantes.

L'ARC et la ville de Compiègne, ont donc décidé de construire, en 4 points stratégiques du réseau, des bassins d'orage qui stockeront les eaux provenant du réseau d'assainissement en cas de fortes précipitations.

Ces ouvrages d'une capacité totale de 20 000 m<sup>3</sup> seront situés place du 5<sup>ème</sup> Régiment de Dragons pour les quartiers Nord, rue Eugénie Louis pour les quartiers de Royallieu et du Clos des Roses, dans le secteur du parc Songeons pour le centre ville et place du 14 juillet pour les quartiers des Capucins et de l'église Saint-Germain. Les travaux ont démarré en septembre 2006 pour les deux premiers bassins. Leur mise en service est prévue début 2008.

En 2007, sont lancées les études des deux autres bassins d'orage. Les tra-

voux commenceront en 2008 et s'achèveront fin 2010.

En complément de ces 4 ouvrages principaux, le réseau existant sera renforcé. L'investissement total de l'ARC et de la ville de Compiègne s'élève à 20 millions d'euros.

Ces bassins atténueront sensiblement les inondations dues au débordement du réseau. Toutefois, Compiègne n'est pas à l'abri de pluies exceptionnelles. C'est pourquoi une politique préventive est également mise en place. Tous les constructeurs d'ensembles importants devront prévoir des techniques alternatives au rejet direct dans le réseau public : ouvrages de stockage ou infiltration sur place des eaux de pluie. Le futur plan local d'urbanisme rendra obligatoires ces techniques pour les parcelles de terrains supérieures à 5 000 m<sup>2</sup> et les préconisera pour chaque permis de construire. D'ailleurs la future loi sur l'eau incitera à récupérer les eaux pluviales plutôt qu'à les rejeter dans les réseaux d'assainissement.

### Assainissement non collectif

Le service public d'assainissement non collectif (ou SPANC) de l'ARC a été créé en 2005. Son rôle est de contrôler les installations ainsi que leur entretien (en ayant pour cela recours à un prestataire). Il peut aussi assurer la réhabilitation des groupements d'installations.

Le SPANC de l'agglomération a mené en 2006 les études qui permettront la réha-

bilisation de 32 installations d'assainissement des hameaux de Bouquy et Montplaisir à Jaux et Jonquières. Ces travaux devraient bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau. En 2007 seront lancées les études concernant les hameaux de Malassise et des Kharites à Saint-Jean-aux-Bois et le diagnostic de toutes les installations d'assainissement non collectif de l'agglomération qui sont environ 150.

### Bienville

L'ARC a poursuivi en 2006 le projet d'assainissement engagé par la commune et achevé le zonage. Celui-ci s'appuie sur des études techniques et économiques. L'ensemble de la commune, à l'exception de deux maisons, sera équipé d'un système d'assainissement collectif. L'enquête publique a été menée en mars 2007, le zonage devrait être approuvé tel qu'il a été proposé et les travaux lancés d'ici 2008.

### La station d'épuration de La Croix-Saint-Ouen

Un traitement physico-chimique des phosphates a été mis en place en 2006 à la station d'épuration de La Croix-Saint-Ouen. Il complète celui qui existait déjà et permet de répondre à la réglementation en vigueur.

La station d'épuration intercommunale et les réseaux de Compiègne, Margny et Venette (gérés par la Lyonnaise des Eaux) sont certifiés ISO 14001 depuis 2001. Les réseaux de Jaux, Jonquières, La Croix-Saint-Ouen, Le Meux, Armancourt (gérés

par SAUR) qui aboutissent à la station d'épuration intercommunale le sont depuis 2004.

## Assainissement



Le chantier d'un bassin d'orage, rue Eugénie Louis, destiné à stocker les eaux des pluies violentes.

## La prévention des inondations

Depuis les crues catastrophiques de 1993 et 1995, l'intercommunalité compiègnoise a investi 7,5 millions d'euros pour protéger les maisons et les entreprises de la montée des eaux. Des digues et des postes de crues (c'est à dire des installations de pompage) ont été construits. Tous les travaux réalisés depuis le plan de prévention des risques (PPR) en 1996 ont fait l'objet de compensations.

D'autres solutions sont possibles. L'objectif est désormais de diminuer la hauteur des crues. C'est pourquoi l'ARC va créer à Choisy-au-Bac un bassin d'atténuation des crues. Il pourra stocker un million de mètres cubes d'eau sur 25 hectares.

Les aménagements comprendront :

- un bassin qui compensera les remblais et les digues réalisés notamment pour protéger les habitations à Choisy-au-Bac et pour implanter des entreprises au Parc scientifique et tertiaire de La Croix-Saint-Ouen. Il réduira la hauteur maximale des crues,
- un chenal qui permettra le passage de l'eau des crues sous les routes départementales 130 et 66,
- le déplacement de la piste cyclable passant sous le pont de Choisy et l'abaissement des berges de l'Aisne pour faciliter le passage de la rivière en crue,

- des digues et des remblais pour protéger les maisons et les entreprises.

En 2006 se sont achevées les études de définition du projet. Les dossiers de demande d'autorisation pour les ouvrages hydrauliques ont été déposés. L'enquête publique au titre de la loi sur l'eau s'est déroulée en février-mars 2007. Elle portait sur :

- les ouvrages qui permettront le fonctionnement du bassin,
- les aménagements prévus à hauteur du pont de Choisy-au-Bac pour faciliter l'écoulement des crues,
- les endiguements.

Elle a été accompagnée d'une exposition et d'une réunion publique.

Le chantier a démarré au printemps 2007 avec la réalisation de passages de crues et le rehaussement et la mise hors d'eau des routes départementales 66 et 130. Ces travaux n'étaient pas concernés par l'enquête publique. Le chantier du bassin et de ses aménagements annexes durera environ 5 ans. La protection contre les crues progressera au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

### Les partenaires

**Lafarge granulats**, le carrier, creusera le bassin et commercialisera les matériaux extraits. Le site sera réaménagé en base de loisirs après son exploitation.

La mise hors d'eau des routes départementales 66 et 130 à Choisy-au-Bac, grâce à l'installation de buses sous la chaussée.

**Jean-Noël Guesnier, maire de Choisy-au-Bac, vice-Président de l'ARC, Président de la Commission de l'Équipement :**



En 2006, la commission a été sollicitée sur des dossiers très importants pour l'avenir de l'agglomération. La construction du viaduc de la rocade nord-est (long de 2,2 km) a démarré début 2007 après de multiples réunions sur l'imbrication de ce chantier avec ceux du détournement de la ligne haute tension et du bassin d'atténuation des crues. Les travaux de ce bassin sont également en cours et la mise hors d'eau des RD 130 et 66 est réalisée. La pose de gros busages sous la chaussée contribuera à rendre quasiment nul les problèmes de circulation dans ce secteur puisque le sable extrait des futures carrières sera acheminé par voie d'eau. La construction du viaduc engendrera un trafic d'une quarantaine de camions par jour à Choisy au Bac.

Nous avons pu constater au cours de nos réunions de travail, l'intérêt croissant que suscitent le nouveau pont urbain et le projet de cœur d'agglomération de la part de toutes nos communes et pas seulement de celles qui sont directement

concernées. Il aura une grande influence sur le trafic routier de l'agglomération comme il a joué son rôle dans la réflexion du projet du canal Seine Nord, il sera un nœud de liaison pour nos pistes cyclables.

Parmi les projets les plus importants en cours :

- les bassins d'orage réduiront l'ensablement de la station d'épuration de La Croix-Saint-Ouen. Leur réalisation a débuté fin 2006.
- les travaux des terrains de football du plateau de Margny ont été retardés par le mauvais temps mais ils seront opérationnels en septembre 2007.
- l'extension du gymnase de Clairoux menée avec la mairie.
- le chantier du complexe couvert des tennis Pompadour à Compiègne.
- le nouveau bâtiment de l'école Suzanne Lacore de Margny. Le bâtiment modulaire, utilisé jusqu'ici, sera réinstallé à Vieux-Moulin.

La commission a également débattu d'un grand nombre d'aménagements routiers, zones d'activités, zones urbanisables et sportives.

Ce partenariat permettra de réduire le coût du chantier.

L'Union européenne  
Cet aménagement est conduit dans le cadre du projet européen SAND de réduction de l'impact des inondations par l'utilisation de carrières. Il bénéficie ainsi de financements européens

(Interreg 3B Europe du nord-ouest). SAND permet un échange de connaissances et de savoir-faire entre partenaires néerlandais, allemands et français.

[www.sandproject.nl](http://www.sandproject.nl)

Le futur bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac et l'ensemble des aménagements prévus.

## La prévention des inondations



## Paysages et pistes cyclables

### Une charte paysagère

Fin 2006, a été engagée l'élaboration d'une charte des paysages destinée aux 15 communes de l'agglomération. Ce document constituera pour les élus de l'ARC et des communes, pour les habitants et pour les entreprises, un guide de compréhension du paysage, une base de références et un cahier de recommandations.

Ce document permettra de conduire les opérations d'aménagement de l'intercommunalité et des communes en préservant et même en renforçant l'identité des paysages. De nouveaux paysages pourront aussi être recomposés à l'occasion des opérations d'urbanisme les plus importantes.



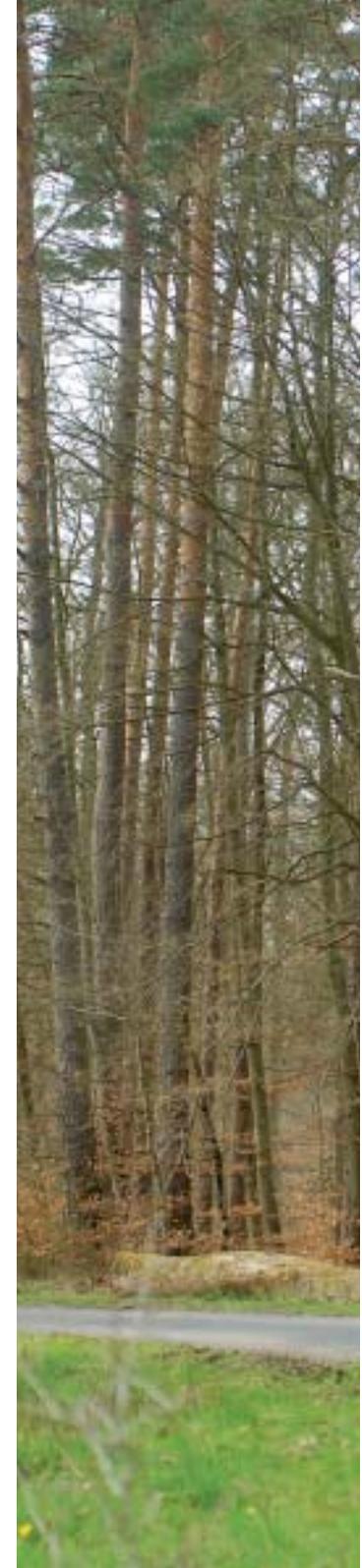
La charte mettra en évidence les paysages à protéger et le patrimoine local à préserver. Des protections réglementaires, (classement au titre des monuments historiques, création d'une zone Espace naturel sensible...) seront proposées à l'issue de l'étude. Elles seront par la suite intégrées aux documents d'urbanisme, les Plans Locaux d'Urbanisme, le Schéma de Cohérence Territoriale, les Zones d'Aménagement Concerté, etc.

### Bandes fleuries aux entrées de l'agglomération

En 2006, 23 310 m<sup>2</sup> de terres agricoles situées en bordure des voies pénétrant dans Compiègne ont été semées de fleurs champêtres de toutes les couleurs. Pour la deuxième année consécutive, ces bandes fleuries, larges de 6 mètres, ont égayé les entrées de l'agglomération et embelli le paysage.

Semées en mai, elles ont étalé leur floraison de juillet à octobre. Elles sont composées d'un mélange de bleuets, pieds d'alouette, soucis, gypsophiles... dont la hauteur varie entre 40 et 70 centimètres. Cette opération est menée conjointement avec la Chambre d'Agriculture de l'Oise. Les agriculteurs y participant sont dédommagés pour l'espace agricole non cultivé.

Bande fleurie à l'entrée de l'agglomération et piste cyclable en forêt.



## Les pistes cyclables

L'ARC a créé un réseau de quelque 55 km de pistes cyclables qui permet de parcourir la forêt et les bords de rivières.

En 2006, la piste cyclable de Choisy au Bac a été prolongée de 1600 mètres. Les cyclistes, les rollers et les promeneurs peuvent dorénavant aller de Compiègne aux étangs du Carandeu, en longeant les bords de l'Oise puis de l'Aisne puis en passant dans la forêt domaniale. En 2007, un nouveau tronçon de 600 mètres devrait permettre de relier les étangs du Carandeu à la Clairière de l'Armistice. A terme cette piste cyclable sera prolongée pour rejoindre la piste cyclable Compiègne-Pierrefonds par Vieux-Moulin.

D'autres projets de pistes cyclables et de voies vertes sont à l'étude. Sur la rive droite, une piste cyclable reliera le nouveau pont urbain à Le Meux en passant par Venette, Jaux et Armancourt. Elle pourrait être prolongée vers Jonquières. Le réseau cyclable de l'ARC pourra ainsi être relié à ceux des communautés de communes voisines (Plaine d'Estrées et Basse Automne).

### Sécurité en forêt

En mars 2006, l'ARC a remis à la gendarmerie un van tracté de deux places destiné à transporter les chevaux des gendarmes qui sillonnent le massif forestier. Ce nouveau matériel leur a permis d'agrandir leur périmètre de surveillance.

## Paysages et pistes cyclables



## L'ARC en chiffres

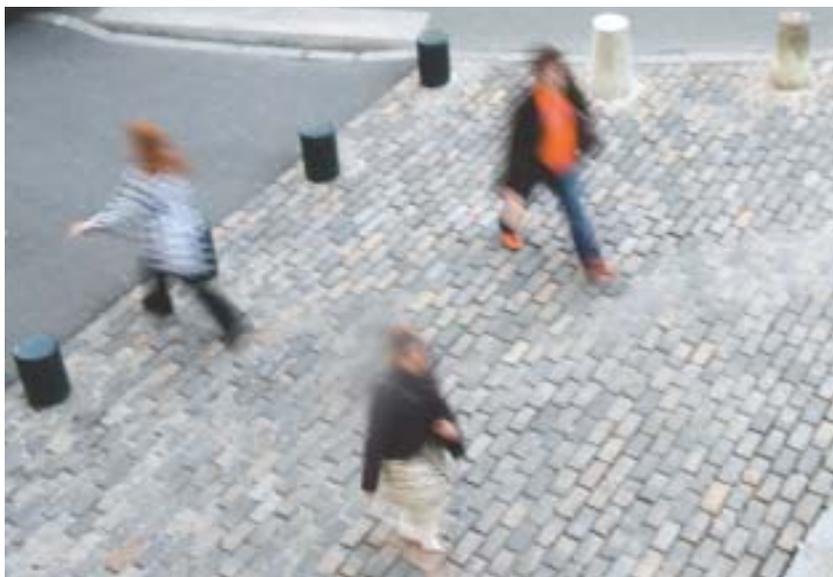
### **Un territoire qui crée des emplois**

L'ARC crée des emplois à un rythme supérieur à la croissance de sa population : 1% par an depuis 1990 alors que le nombre d'habitants n'augmente que de 0,5% par an. Cette dynamique est régulière et importante et elle est confirmée en 2006 : +1,8% d'emplois en un an, après une légère baisse en 2004-2005 due aux difficultés du secteur industriel.

### **La population**

12 communes ont fait l'objet d'un recensement en 2006. Les premiers résultats font apparaître une progression de la population conforme aux objectifs du Schéma directeur (+ 0,5% par an).

Le chiffre de la population totale de l'agglomération sera donné par l'INSEE en 2008.



### **Les effectifs scolaires**

7 788 enfants sont scolarisés dans les écoles maternelles et primaires des communes de l'ARC à la rentrée scolaire 2006-2007. Les collèges et lycées accueillent, eux, près de 14% des effectifs du département (10 296 élèves).

Globalement ces effectifs sont en baisse comme dans le reste de l'Oise. Mais le lieu de résidence des élèves montre la forte attractivité des établissements du second degré de l'agglomération compiègnoise.

### **Le logement**

Le parc de logements de l'agglomération a fortement augmenté entre 1990 et 1999 (+13,5%) pour atteindre environ 30 500 logements à cette date. Depuis, sa croissance est de l'ordre de 6 à 7% (soit 1,26% par an). La taille des logements tend à augmenter notamment dans les petites communes où dominent les maisons individuelles. Le nombre de locataires augmente lui aussi.

## Le compte administratif 2006

Le compte administratif de l'ARC dégage en 2006 un excédent de près de 7,7 millions d'euros, en hausse par rapport à 2006. Grâce à cet excédent, le taux de taxe professionnelle peut être maintenu en 2007 et la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est en baisse, passant de 9% à 8,85%.

Certains chantiers initialement prévus en 2006 sont réalisés en 2007 : le chantier du bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac débute, celui du gymnase de Clairoux est en cours.

Le captage de Baugy sera équipé de filtres au charbon actif, le réseau de pistes cyclables de l'ARC sera prolongé...

En milliers d'euros	Dépenses		Recettes
Annuité de la dette (capital et intérêts)	9 001	Excédent reporté	13 440
Déficit reporté	6 245	Emprunts nouveaux	2 592
Investissement : Acquisitions	3 520	Subventions d'investissement	1 286
Etudes	584	Subventions de fonctionnement	4 048
Travaux	3 181	Dotations de l'Etat	10 901
Transports	4 235	Ventes de terrains	1 600
Déchets ménagers	6 637	Versement Transport	3 084
Résidence pour personnes âgées	176	Taxes d'enlèvement des Ordures Ménagères	6 619
Frais de personnel	2 498	Loyers Résidence pour personnes âgées	286
Service Assainissement + Eau	4 382	Taxe Professionnelle Unique	22 594
Reversement aux communes	16 908	Redevance d'assainissement	2 378
Service incendie	2 739	Vente d'eau	1 389
Autres dépenses de fonctionnement	3 435	Autres recettes	1 017
Total Général	63 541	Total Général	71 234
		<b>Solde excédentaire</b>	<b>7 693</b>

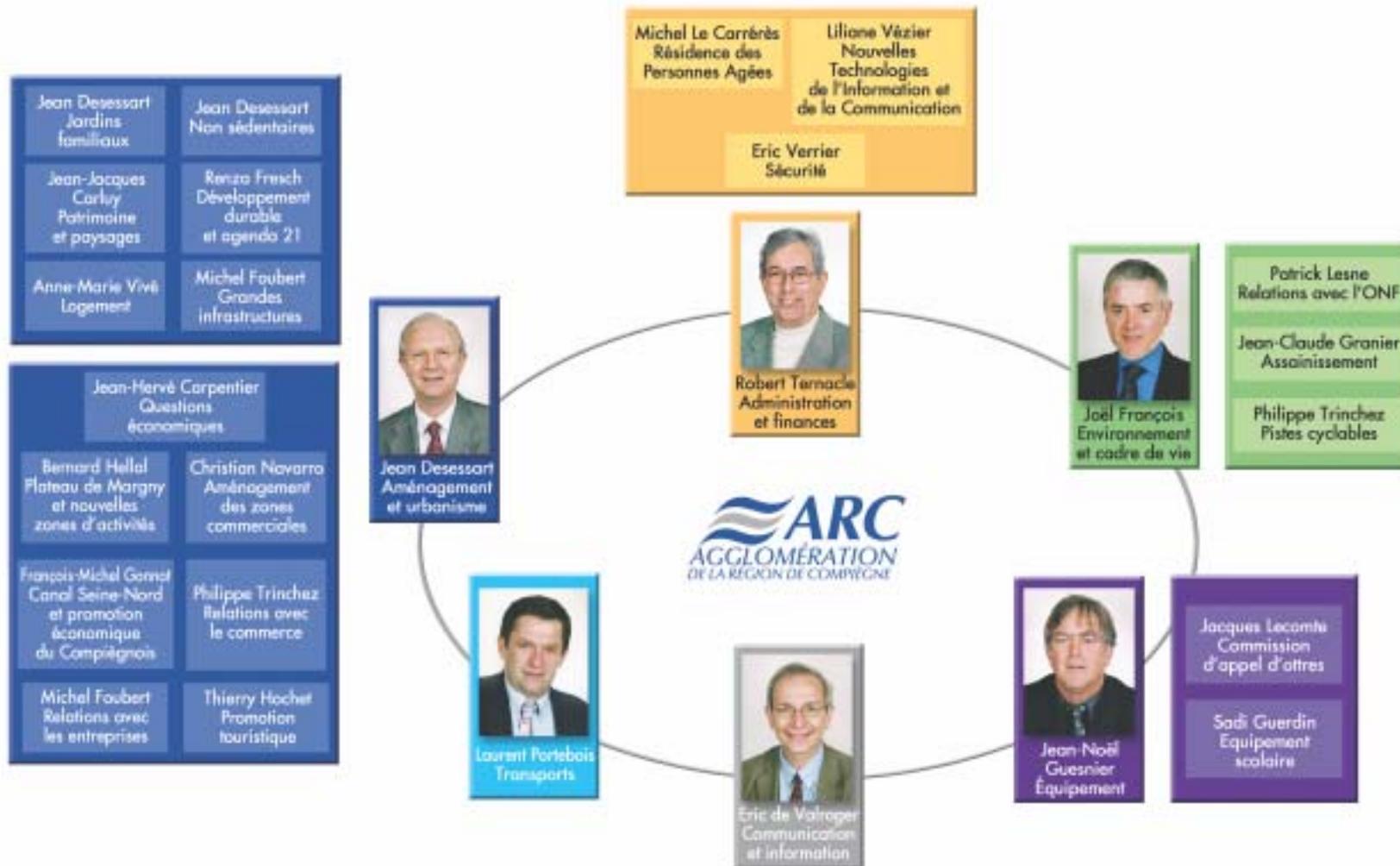
## Les investissements 2006

Parmi les principaux investissements réalisés en 2006, on notera en premier lieu l'acquisition de l'ancien site Akzo-Nobel où sera aménagé le Parc technologique des Rives de l'Oise. L'installation de filtres à charbon actif au captage d'eau potable des Hospices, le démarrage des chantiers des bassins d'orage de Compiègne, celui de plusieurs nouveaux quartiers d'habitation (le Maraiquet à Janville, Le Clos Féron au Meux...), les travaux réalisés dans les parcs d'activités pour l'accueil de nouvelles entreprises figurent également parmi les investissements importants de 2006.

En milliers d'euros

Dépenses	
Parcs d'activités	983
Quartiers d'habitation	827
Université du 3 <sup>ème</sup> millénaire	506
Administration + Pompiers + Police	313
Bassin d'atténuation des crues	60
Aire des gens du voyage	372
Nouveau pont urbain	528
Etudes d'urbanisme (POS, PLU...)	64
Assainissement	3 179
Ecole Suzanne Lacorre	28
Gymnase de Clairoix	123
Piste cyclable du Carrefour de l'Armistice	142
Parc technologique des Rives de l'Oise	2 340
Lutte contre les inondations	70
Réseau d'eau potable	813
Construction déchetterie	390
Acquisitions de terrains	533
<b>Total</b>	<b>11 271</b>
Recettes	
Emprunts nouveaux	2 592
Subventions d'investissement	1 286
Fond de compensation de la TVA	973
Ventes de terrains aménagés	1 600
Ressources propres	4 820
<b>Total</b>	<b>11 271</b>

# Les membres du Bureau et les présidents de commission de l'ARC



# Le conseil d'agglomération de l'ARC

## Armancourt

### 1 **Joël François, Vice-Président de l'ARC**

Maryvonne Plélin (suppléant)

Marcel Doré (suppléant)

## Bienville

### 2 **Thierry Hochet, Vice-Président de l'ARC**

Hervé Ancelin (suppléant)

Christophe Demangeot (suppléant)

## Choisy-au-Bac

### 3 **Jean-Noël Guesnier, Vice-Président de l'ARC**

4 Pierre Poilane

5 Claude Coutant

Michel Harny (suppléant)

Bernard Marquette (suppléant)

## Clairoix

### 6 **Laurent Portebois, Vice-Président de l'ARC**

7 Jocelyne Malard

Emmanuel Guesnier (suppléant)

Bruno Livet (suppléant)

## Compiègne

### 8 **Philippe Marini, Président de l'ARC**

9 **Eric de Valroger, Vice-Président de l'ARC**

10 Evelyse Baudoin-Guyot

11 **Jean-Hervé Carpentier, membre du bureau de l'ARC**

12 Annick Charlety

13 Joël Dupuy de Méry

14 Jeanne-Marie Dürr

15 **Michel Foubert, membre du bureau de l'ARC**

16 Arielle François

17 **François-Michel Gonnot, membre du bureau de l'ARC**

18 Eric Hanen

19 **Michel Le Carrères, membre du bureau de l'ARC**

20 Nicolas Leday

21 Michèle Le Chatelier

22 Marie-Christine Legros

23 Sylvie Oger

24 Philippe Trinchez

25 Françoise Trousselle

26 **Eric Verrier, membre du bureau de l'ARC**

27 Liliane Vézier

28 **Anne-Marie Vivé, membre du bureau de l'ARC**

Marie-Hélène Duquenois (suppléant)

Catherine Lesguillons-Perrot (suppléant)

Marie-France Gibout (suppléant)

Françoise de Buyer (suppléant)

## Janville

### 29 **Sadi Guerdin, Vice-Président de l'ARC**

Philippe Boucher (suppléant)

Corinne Carlier (suppléant)

## Jaux

### 30 **Christian Navarro, Vice-Président de l'ARC**

31 Jean-Pierre Bétagnie

Olivier Richard (suppléant)

Jacques Blasset (suppléant)

## Jonquières

### 32 **Jean-Jacques Carlu, Vice-Président de l'ARC**

Baudouin Gérard (suppléant)

Alain Dannel (suppléant)

## La Croix-Saint-Ouen

### 33 **Jean Desessart, Vice-Président de l'ARC**

34 David Guérin

35 Jean-Paul Manteaux

36 Philippe Vallée

Simone Meyssonier (suppléant)

Daniel Peronnin (suppléant)

## Le Meux

### 37 **Robert Ternacle, Vice-Président de l'ARC**

38 Michel Durand

José Schambert (suppléant)

Evelyne Le Chapelier (suppléant)

## Margny-Jès-Compiègne

### 39 **Bernard Hellal, Vice-Président de l'ARC**

40 Marc Ressons

41 Jean-Jacques Leguery

42 Christine Muller

43 Jean-Paul Herbet

André Desjardins (suppléant)

Jean Dufour (suppléant)

Joël Collet (suppléant)

Jean-Paul Cabadet (suppléant)

## Saint-Jean-aux-Bois

### 44 **Jacques Lecomte, Vice-Président de l'ARC**

Jean-Pierre Leboeuf (suppléant)

Philippe Luisin (suppléant)

## Saint-Sauveur

### 45 **Jean-Claude Granier, Vice-Président de l'ARC**

46 Daniel Carbonnier

Claude Gerbault (suppléant)

Jean-Claude Rolland (suppléant)

## Venette

### 47 **Renza Fresch, Vice-Président de l'ARC**

48 Didier Loye

49 Michel Ravasio

Elisabeth Delique (suppléant)

Michel Zwick (suppléant)

## Vieux-Moulin

### 50 **Patrick Lesne, Vice-Président de l'ARC**

Jacques Clément (suppléant)

Bertrand Gilbergue (suppléant)



# Les services de l'ARC

			<b>Philippe MARINI</b> PRÉSIDENT	Hedwige HAMONNEAU Assistante du Président	Peggy CARDOT Assistante Vice-Présidents
	Carole OZENNE Prospective et évaluation		Jean-Guy HALLO DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES	Rosine GUYON Assistante du Directeur	François-Henri TERNACLE Chargé des gens du voyage
<b>DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ÉCONOMIE</b>	<b>DIRECTION DU BUDGET ET DES FINANCES</b>	<b>DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES</b>	<b>DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES</b>	<b>COMMUNICATION</b>	
Xavier HUET Directeur Général Adjoint	Pascal ROUGELOT Directeur Général Adjoint	Philippe TRAINEL Directeur Général Adjoint	Bernard LACROIX Directeur Général des services techniques	Anne BOUCHARA Responsable du service	
Sabine DELILLE Assistante	Chantal DENAIN-GARCIA Assistante	Nathalie MOUGENOT Laurence GILGAIRE Assistants	Sylvie OLIVIER Catherine LEBON Assistants	Christel CHILAIN Peggy CARDOT Assistants	
<b>ECONOMIE</b>	Françoise PRIEUR Adjointe au DGA Elaboration du Budget	<b>SERVICES MARCHÉS</b>	<b>ASSAINISSEMENT</b>	Adjoint à la communication	
Sylvie CIOCCI Développement économique	Chantal DENAIN-GARCIA Assistante comptable	Jean-Marc CORDIER Responsable du service	Cindy MALHERBE Assainissement	<b>RÉSIDENCE JEAN LEFORT</b>	
Sabine DELILLE Assistante	Véronique BARON Secrétaire comptable	Marion LEROUX de BRETAGNE Pascale BALESDENS Catherine LAVALD Assistants service marchés	<b>EAU</b>	Dominique QUETTE Directrice	
Céline GRÉGOIRE Economie et aide à la pierre	Mélanie PETIT Secrétaire comptable	<b>RESSOURCES HUMAINES ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	Charlotte KUZNIAK Eau, SAGE, inondations	Bernadette GÉRARD Gardiennage et entretien Elisabeth CHORON Marie PEREIRA Entretien	
<b>URBANISME ET HABITAT</b>	Nathalie MERCIER Secrétaire comptable	Marguerite ROSE Responsable du service	<b>DÉCHETS</b>		
Jérôme ALLIOUX Urbanisme Habitat SIG		Laurence GILGAIRE Assistante	Béatrice MALDONADO Gestion des déchets Messager du tri		
Sandra BONNIEC Virginie COLINET Service logement - ALLOTIC		<b>ACCUEIL ET ALLOTIC</b>	<b>BUREAU D'ÉTUDES</b>		
<b>URBANISME ET PLU</b>		Anita JEUDY Virginie COLINET Sandra BONNIEC Assma NOUGALI	Lionel MANABRE Coordinateur	<b>ASSOCIATION DU PAYS COMPIÉGNOIS</b>	
Pascal VANTOMME Etudes PLU-PADD urbanisme		<b>POLICE INTERCOMMUNALE</b>	Yves MATHIOU Conception et suivi paysagers	Jean-Guy HALLO Directeur	
Claude LALOY Assistante		Virginie ROZIER Jean-Claude TRANCHANT Policiers intercommunaux	Marc PARMENTIER Catherine SAINT-OMER Gervais DERENTY Eric DEMESSENCE Philippe BOSSIERES Xavier SALLIAUX Ana PEREIRA Bureau d'études VRD	Solenn LOPACINSKI Chargée de mission	
<b>FONCIER</b>		<b>ENTRETIEN DES LOCAUX</b>	<b>AGENT POLYVALENT</b>	Christelle LAUX Assistante	
Sandrine BRIERE Foncier		Claire PICARD			
Muriel DRAPIER Assistante		<b>AGENTS DE SURVEILLANCE</b>	+ 13 agents des services techniques de la Ville de Compiègne en cumul d'activités		
<b>TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT</b>		3 agents			
Justine MOREL Responsable service transports environnement					
Anita SARAZIN Assistante service transports					
Pascal PETITPIERRE Monique MILLIER Adil BEN ALI Michaël BOILON Mohamed MOUHDI Médiateurs T.I.C.					



La Croix-Saint-Ouen  
4 508 habitants  
Maire : Jean Desessart

Le Meux  
1 804 habitants  
Maire : Robert Ternacle

Margny-lès-Compiègne  
7 481 habitants  
Maire : Bernard Hottal

Saint-Jean-aux-Bois  
358 habitants  
Maire : Jacques Lecomte

Saint-Sauveur  
1 710 habitants  
Maire : Jean-Claude Granier

Venette  
2 796 habitants  
Maire : Renza Fresch

Vieux-Moulin  
602 habitants  
Maire : Patrick Lesne



Agglomération de la Région de Compiègne  
Hôtel de Ville - BP 10007 - 60321 Compiègne cedex

